



SENTIERS DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE

Accessibles à pied, à cheval, à V.T.T.

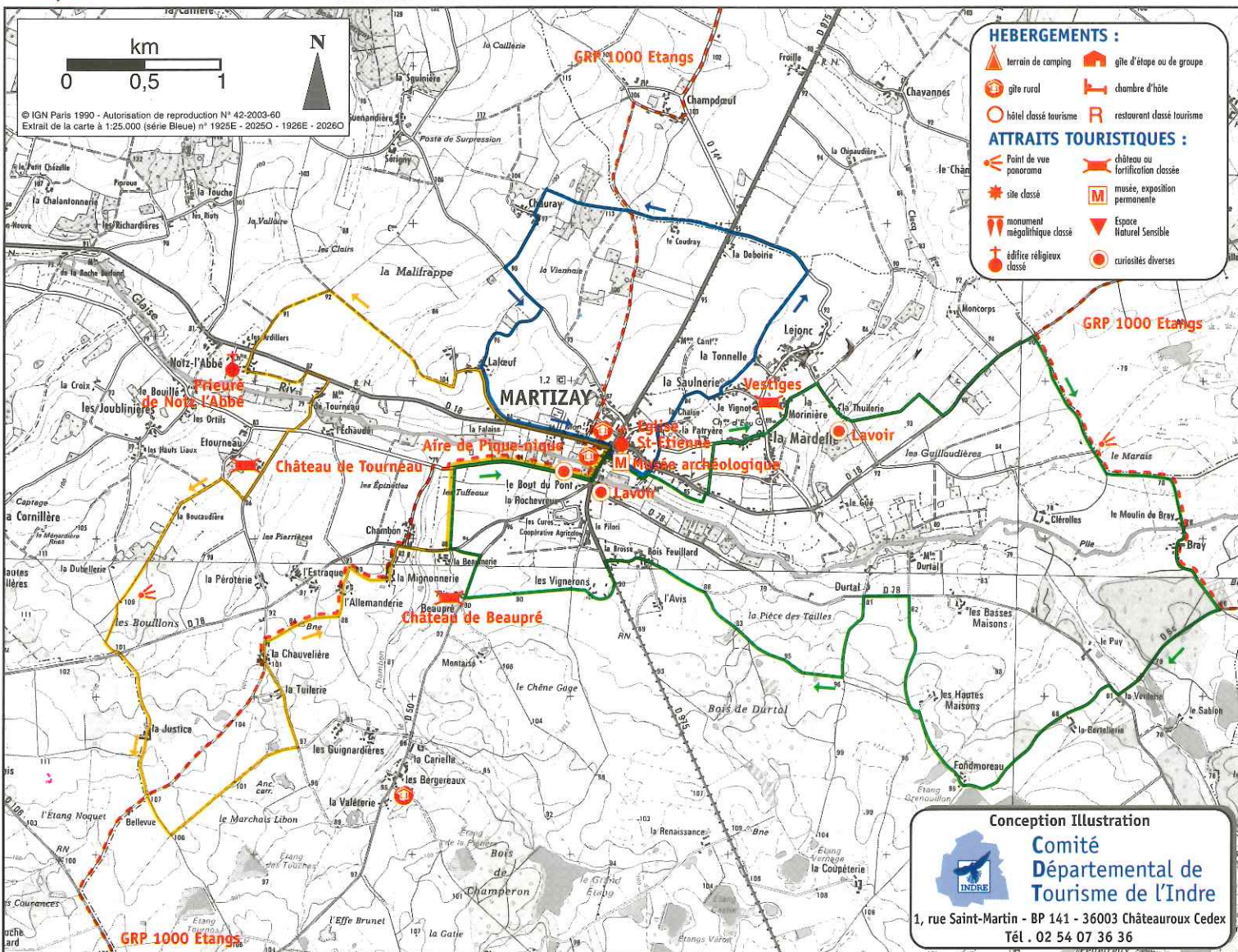
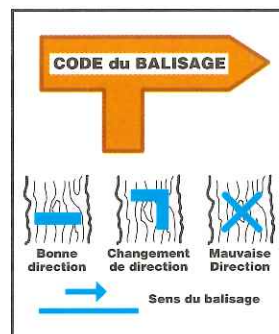
MARTIZAY

7km / 1h45

13km / 3h15

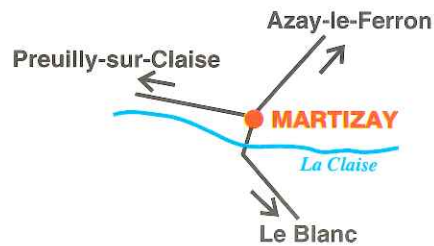
16km / 4h00

Cette opération est réalisée avec la participation de la commune de Martizay et le concours financier du Conseil Général de l'Indre.



Conception Illustration
Comité Départemental de Tourisme de l'Indre
1, rue Saint-Martin - BP 141 - 36003 Châteauroux Cedex
Tél. 02 54 07 36 36

randonner à Martizay



Coordonnées GPS meuble point de départ (WGS 84) N 46° 48' 24,2" / E 001° 02' 33,3"

Commune appartenant au Parc naturel régional de la Brenne – 36300 ROSNAY – Tél. 02 54 28 12 12

Séjourner à Martizay : 1078 habitants - Mairie : 02 54 28 01 32 - Fax : 02 54 37 31 30

- Habitants : les Martiziens
- MARTIZAY est jumelée avec la ville de Monticello en Italie
- Tous commerces sur place (boulangerie, épicerie, boucherie, jardinerie, chaussures, coiffeur, articles de pêche)
- Bar - Restaurant - PMU - Les Bords de Claise - Tél. 02 54 37 74 94 / Café du commerce - 1 rue du Blanc - Tél. 02 54 28 51 54 / Café des Sports - Place de l'église - Tél. 02 54 28 04 12 / Discothèque - Chambon - Tél. 02 54 28 57 88
- Gîtes ruraux : 12, rue de la roue - 4 personnes - 3 épis - Réservation à l'antenne des gîtes de l'Indre - Tél. 02 54 27 58 61 — 7, rue du moulin neuf - 4 personnes - 3 épis - Réservation à l'antenne des gîtes de l'Indre Tél. 02 54 27 58 61 ou 02 54 28 06 00 — 6, les Bergereaux - 6 personnes - 3 épis - Réservation Tél. 02 54 28 09 95 ou 06 79 12 86 32
- Loisirs : pêche - pétanque - aire de pique-nique - jeux pour enfants - stationnement camping-car - tennis - médiathèque municipale
- Musée archéologique - Place de l'église - Tél. 02 54 28 01 96 - Ouvert de Pâques à la Toussaint (2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois) - Ouvert tous les jours en juillet et août (sauf mardi) de 15h à 18h
- Fêtes et animations : Marché le mercredi matin - Foire le 02 et 22/05 - Brocante le dernier dimanche d'octobre - Marché de Noël

Découvrir Martizay et ses environs



C'est rue de la Cornillère dans un cadre verdoyant sur les bords de la Claise que la municipalité a créé cette aire de loisirs. Celle-ci est destinée au pique nique et est agrémentée de jeux pour enfants.

- Les origines de MARTIZAY sont très lointaines puisque des vestiges d'occupation préhistorique, gallo-romaine et mérovingienne ont été retrouvés sur la commune. Les fouilles du site de la villa de Saint-Romain ont permis de mettre à jour des enduits peints d'époque et de style très différents. Une première série à fond blanc est datable de 30 à 25 avant Jésus-Christ, l'autre à fond rouge ne semble pas postérieure à 70 de notre ère.
- Un musée, aménagé dans les dépendances du presbytère

datant du XV^{ème} siècle a ouvert ses portes en 1983 afin de présenter le résultat des fouilles archéologiques de Saint Romain et des prospections des alentours effectuées depuis 1946. On peut y voir des fossiles, des outils préhistoriques, des sépultures, des fresques mais aussi un peigne en fer dit de tisserand, des clés, des poteries, des pièces de monnaies, ...

- MARTIZAY possède d'autres lieux historiques comme la chapelle de Saint-Antoine de Notz-l'Abbé, seul édifice restant d'un ancien prieuré du XIII^{ème} siècle qui dépendait jadis de l'abbaye

de Saint-Savin. Cette chapelle inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques est remarquable par ses peintures murales des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. L'édifice possède une nef simple avec chœur à chevet plat, voûte d'ogives et un autel avec deux chapiteaux romans.

- L'église située dans le bourg date des XIV et XV^{ème} siècles et est dédiée à Saint-Etienne. Composé d'une nef unique, l'édifice enferme les statues de Saint-Etienne et de Saint-Vincent en pierre polychrome.

Martizay vous accueille, soyez respectueux des 10 commandements du randonneur :

- Restez sur les chemins et sentiers balisés,
 - Gardez vos chiens en laisse,
 - Respectez cultures et animaux, outils de travail des agriculteurs,
 - Soyez courtois avec les randonneurs et autres usagers de la nature,
 - Ne jetez rien, emportez vos déchets,
 - Ne faites pas de feu en forêt,
 - Observez la faune et la flore sans les toucher,
 - Soyez silencieux et discret,
 - Respectez les équipements d'accueil et de signalisation,
- Signalez au plus tôt à la Mairie toute difficulté majeure rencontrée sur le parcours (obstacles, défaut de balisage...)